

DSDEN 55
Secrétariat Général

Bar-Le-Duc, le 17/10/2025

Affaire suivie par :
Laurent WISLER

La Directrice Académique des Services
Départementaux de l'Education Nationale de la
Meuse

Tél : 03 29 76 63 51
Courriel : ce.sg55@ac-nancy-metz.fr

DSDEN de la Meuse
11 rue Jeanne d'Arc
55000 BAR-LE-DUC
Standard : 03 29 76 63 63

A
Mmes et MM. les Directeurs d'écoles
S/C
Mme la A-DASEN
Mme et MM. les IEN de circonscriptions

Objet : mise à jour du Règlement type des écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques du département de la Meuse.

Le règlement type des écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques du département de la Meuse a été mis à jour après consultation du CSA SD du 29 septembre 2025 et du CDEN du 16 octobre 2025.

Les principaux points de mise à jour portent sur les Plans particuliers de mise en sureté dont le travail d'unification est bien engagé, l'utilisation de l'application « faits établissement » et la procédure de signalement au titre de la protection de l'enfance (art. 40 du code de procédure pénal).

Le règlement prend bien en compte les évolutions du traitement du harcèlement en milieu scolaire.

Les modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap ont été ajustées suite à la création des Pôles d'appui à la scolarité.

Les IEN de circonscriptions sont à vos côtés pour toute question relative à son application.

Je vous remercie pour votre implication dans la mise en œuvre des dispositions contenues dans ce règlement qui sera aussi mis en ligne sur le site internet de la DSDEN.

Marie-Laure CARREE-SENE

